



AGENCE MONETAIRE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (AMAO)

BULLETIN DE L'AMAO

TABLE DES MATIERES

	Page
* COMITE DE REDACTION	2
* EDITORIAL	3
* REUNIONS ANNUELLES DES INSTANCES DE L'AMAO	4
* STABILITE FINANCIERE ET SUPERVISION BANCAIRE AU SEIN DE LA CEDEAO	10
* LA MONNAIE UNIQUE DAN L'ESPACE CEDEAO: UNE OPPORTUNITE POUR RELACER LES ECHANGES ENTRE LES PAYS MEMBRES	14
* MOUVEMENTS DE TAUX DE CHANGE A FIN MARS 2010	18
* LA CEDEAO ET L'EUROPE REITERENT LEUR ENGAGEMENT POUR LE PROCESSUS D'INTEGRATION	23

MARS 2010

TABLE DES MATIERES	PAGE
COMITE DE REDACTION	2
EDITORIAL	3
REUNIONS ANNUELLES DES INSTANCES DE L'AMAO	4
STABILITE FINANCIERE ET SUPERVISION BANCAIRE AU SEIN DE LA CEDEAO	10
LA MONNAIE UNIQUE DANS L'ESPACE CEDEAO : UNE OPPORTUNITE POUR RELACER LES ECHANGES ENTRE LES PAYS MEMBRES.	14
MOUVEMENTS DE TAUX DE CHANGE A FIN MARS 2010	18
LA CEDEAO ET L'EUROPE REITERENT LEUR ENGAGEMENT POUR LE PROCESSUS D'INTEGRATION	23

Comité de Rédaction

Directeur de Publication

Prof. Mohamed Ben Omar Ndiaye

Rédacteur en Chef

Festus O. Odoko

Rédacteur en Chef Adjoint

Alpha I. Diallo

Rédacteurs

Samuel Adu-Duodu

Dr. Andalla Dia

Alieu Cessay

Alhassane Diallo

Secrétaire

Mary M. Gorvie

EDITORIAL

Dans cette édition du mois de mars 2010 du bulletin de l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO), vous trouverez des articles consacrés à différents thèmes et informations. Ainsi, il y est fait un compte rendu de la réunion annuelle des instances de l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO) qui a eu à débattre des questions relatives au suivi et à la mise en œuvre du Programme de Coopération Monétaire de la CEDEAO, et à examiner un certain nombre d'études faites par l'AMAO sur l'impact de la crise économique internationale sur les performances des pays en matière de convergence macroéconomique, la croissance de la masse monétaire sur la convergence, la stabilité financière et la supervision bancaire, les déterminants de l'inflation et l'opportunité de son ciblage, le programme de travail et le budget de l'AMAO. Un autre article portant sur la stabilité financière et la supervision bancaire passe en revue les répercussions de la crise financière internationale sur nos économies et les dispositifs institutionnels à mettre en place en vue de limiter ses effets sur notre système financier. L'article sur l'opportunité de relancer les échanges entre les pays membres de la CEDEAO, à travers la création de la monnaie unique, donne les informations nécessaires sur le commerce intra communautaire et met l'accent sur la nécessité de disposer d'une monnaie commune en vue de promouvoir les échanges entre nos Etats. Un autre article faisant état des mouvements de taux de change, à fin mars 2010, décrit le comportement, durant la période, des principales devises internationales et des monnaies nationales des Etats membres de la CEDEAO par rapport à l'Unité de Compte de l'Afrique de l'Ouest (UCAO) ainsi que les évolutions des taux de change bilatéraux. Enfin un article est consacré au séminaire organisé du 14 au 16 Octobre 2009 à Abuja, au Nigeria, par la CEDEAO, l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et l'Union Européenne dans le cadre du renforcement de leur partenariat.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

REUNIONS ANNUELLES DES INSTANCES DE L'AMAO

Par Alpha Diallo, Economiste Principal



Comme prévues par ses statuts, les réunions annuelles des instances de l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO) se sont tenues du 11 au 16 Décembre 2009 à Accra au Ghana. Les rencontres de cette année se sont déroulées selon le programme suivant :

- Du 11 au 12 Décembre 2009 : Réunion conjointe du Comité des Affaires économiques et monétaire et du Comité des Opérations et de l'Administration ;
- Le 16 Décembre 2009 : Réunion du Comité des Gouverneurs.

Ont participé à la réunion, Sept (7) Banques Centrales sur huit (8) ainsi que les Institutions sous régionales comme la Commission de la CEDEAO, l'Association des Banques de l'Afrique de l'Ouest (ABAO), l'Institut Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (IMAO), la Banque Africaine de Développement (BAD), le West African Institute for Financial and Economic Management (WAIFEM) ainsi que les Ministères des finances du Ghana, du Burkina Faso, du Nigeria, du Sénégal et de la Sierra Leone. La réunion a passé en revue les activités exécutées durant l'année, par l'AMAO dont le suivi et la mise en œuvre du

programme de Coopération Monétaire, les études spéciales, le séminaire régional sur '**Le développement et l'interconnexion des systèmes de paiements au sein de la CEDEAO**',

le Programme de travail 2010 de l'AMAO focalisé sur la feuille de route de la création de la monnaie unique de la CEDEAO.

1 Suivi et mise en œuvre du Programme de Coopération Monétaire

Au titre du suivi et de la mise en œuvre du Programme de coopération monétaire, l'AMAO a présenté le Rapport sur la Convergence macroéconomique de 2008 et du premier semestre de 2009 qui indique qu'en 2008, la performance économique des Etats membres a été affectée par les chocs exogènes particulièrement la hausse des prix des produits alimentaires, énergétiques et la crise financière internationale. A cet égard, les pays membres de la CEDEAO ont connu des difficultés notamment dans les secteurs budgétaire et externe.

Ainsi, les performances en matière de convergence macroéconomique sont demeurées difficiles dans la mesure où aucun des pays membres n'a pu respecter l'ensemble des critères de convergence de premier et de second rang.

Concernant les critères de convergence de 1^{er} rang, les performances relatives au critère du déficit budgétaire se sont détériorées, le

nombre de pays ayant passé de 10 à 8 pays sur la même période. Les pressions inflationnistes qui s'étaient fortement accélérées en 2008 ont été maîtrisées dans une large mesure au premier semestre de 2009. En dépit des difficultés, la plupart des pays (14) ont respecté l'objectif relatif au financement du déficit budgétaire par la banque centrale. Concernant les réserves extérieures brutes, neuf pays (le Nigeria et les huit pays membres de l'UEMOA) ont réalisé l'objectif durant la période.

De manière générale, les performances relatives aux critères de second rang ont été faibles. Seuls deux pays ont réalisé l'objectif fixé pour le ratio recettes fiscales/PIB de 20%. Les performances concernant le ratio masse salariale/Recettes fiscales se sont relativement améliorées, neuf pays ayant réalisé cet objectif au cours du 1^{er} semestre 2009, contre huit pays au premier semestre de 2008. Une évolution négative des taux d'intérêt réels a prévalu dans la plupart des pays. Toutefois, les taux de change réels sont demeurés stables dans les pays membres.

Les recommandations issues des discussions de ce document portent sur :

- La nécessité de renforcer les capacités de recouvrement des recettes fiscales des pays membres afin de réduire la forte dépendance des ressources externes ;
- La nécessité de rationaliser les dépenses publiques, en vue de

réduire les déficits budgétaires importants ;

- La prise en compte au titre de l'évaluation des critères de convergence d'un horizon de moyen terme afin d'amoinrir les effets des chocs externes ;
- La nécessité pour les pays membres de mettre à la disposition de l'AMAO leurs données sur les arriérés de paiement intérieurs aux fins d'évaluation.

2 Etudes Spécifiques

- Impact de la Crise Economique Internationale sur la Convergence Macroéconomique au sein de la CEDEAO

Le document présenté par l'AMAO a évalué les répercussions des différentes crises survenues sur la situation de la convergence macroéconomique. Il est apparu que les pays de la CEDEAO ont subi courant 2008 d'importantes pressions inflationnistes et cette situation a aggravé les difficultés budgétaires dans la mesure où certains pays ont été obligés de lever les droits de douanes ou de consentir des exonérations sur quelques produits de première nécessité. Le rapport a relevé que les perspectives macroéconomiques ne sont pas très favorables notamment en termes de croissance économique, de finances publiques et de balance des paiements. C'est pourquoi, le rapport recommande la mise en œuvre des mesures de politiques économiques, portant notamment sur la maîtrise des dépenses publiques,

l'accroissement des sources de recettes, la poursuite de la modernisation des administrations fiscales et douanières, la maîtrise de l'inflation à travers une politique monétaire ciblée et adaptée, la supervision efficace du secteur bancaire et financier.

Sur cette question la réunion s'est préoccupée de la baisse des cours des produits d'exportation, la baisse des envois de fonds des travailleurs émigrés qui, à court terme, risquent de compromettre les perspectives de croissance de la Communauté.

- Croissance de la Masse Monétaire et Convergence Macroéconomique au sein de la CEDEAO

Le rapport présenté par l'AMAO a permis d'évaluer la contribution du secteur bancaire au processus de la convergence macroéconomique au sein de la CEDEAO. Il a été observé que la plupart des économies sont caractérisées par une création importante de liquidités. Toutefois, l'impact de la croissance de la masse monétaire sur l'activité économique et l'inflation a été généralement modéré en raison de la baisse de la vitesse de circulation de la monnaie dans la plupart des pays. Néanmoins, la création excessive de liquidités a impacté la croissance de la production et l'inflation dans un petit nombre de pays. Par ailleurs, les évolutions au niveau de la masse monétaire au sens large n'ont eu aucun impact significatif sur la stabilité des taux d'intérêt

réels et des taux de change réels dans la plupart des pays. Enfin, l'étude a invité les pays membres à respecter strictement les objectifs de croissance de l'offre de monnaie en renforçant la gestion des liquidités ainsi que la supervision bancaire et en accélérant l'harmonisation des politiques monétaires en vue de faciliter le processus d'intégration financière.

A l'issue de l'examen de ce rapport, la réunion a jugé utile d'accélérer les travaux de revue en cours des cadres de politique monétaire. Elle a noté également la nécessité, pour les banques centrales membres, de prendre des mesures proactives en vue de renforcer la supervision bancaire.

- Stabilité Financière et Supervision Bancaire

Le document a passé en revue les principaux risques qui pèsent sur le système bancaire et les marchés financiers de la CEDEAO tout comme l'efficacité du dispositif de surveillance de ces structures et a relevé que la supervision bancaire est généralement conforme aux normes internationales.

Dans le but de consolider le système bancaire de la communauté, le document a préconisé le durcissement des conditions d'agrément des institutions financières, le renforcement de la supervision bancaire, la mise en place d'un dispositif de garantie des dépôts et l'application stricte des sanctions prévues à l'encontre des établissements défailants. A

l'endroit des institutions régionales, le rapport insiste sur l'harmonisation de la réglementation et la mise en place d'un mécanisme de coopération entre les structures de supervision bancaire.

La réunion a, à ce niveau, insisté sur l'importance du renforcement de la supervision bancaire dans notre sous-région et a demandé à l'AMAO d'organiser un séminaire technique où les structures de supervision vont échanger leurs expériences en vue d'assurer la stabilité financière au sein de la Communauté.

- Déterminants de l'Inflation et Opportunité de son Ciblage au sein de la CEDEAO

Cette étude confiée à un consultant externe a porté sur les facteurs explicatifs de l'inflation et l'opportunité de son ciblage au sein de la CEDEAO qui montre qu'au niveau de la CEDEAO, l'inflation est beaucoup plus influencée par les facteurs structurels que des facteurs monétaires et que les anticipations inflationnistes sont apparues significatives et agissent positivement sur l'inflation dans tous les pays de la CEDEAO. En fin, elle suggère l'adoption de la politique du ciblage d'inflation au sein de la CEDEAO, stratégie qui permettrait, selon le consultant, de contenir les anticipations inflationnistes des agents économiques et de faire face aux chocs exogènes et endogènes. Après examen du document, la réunion a recommandé que l'étude soit étendue à l'analyse de l'inflation

sous-jacente et des anticipations inflationnistes.

3. Rapport du Séminaire Régional sur le Développement et l'Interconnexion des Systèmes de Paiements au sein de la CEDEAO

Ce séminaire organisé, du 7 au 9 Juillet 2009, à Freetown, par l'AMAO, en collaboration avec la Banque de Sierra Leone, a mis en exergue l'état des lieux, procédé à la revue de la progression des projets en cours et examiné les modalités d'interconnexion et d'interopérabilité des systèmes de paiements existants au sein de la CEDEAO. Les participants à ce séminaire ont recommandé la mise en place d'une plateforme régionale commune en termes d'infrastructures et de cadre juridique pour faciliter les paiements et les transactions transfrontalières dans la CEDEAO.

A l'issue de la présentation de ce rapport, le Comité des Gouverneurs a, comme le Comité Technique, estimé qu'il s'avère nécessaire de surseoir à l'étude sur le cadre juridique et a demandé à l'AMAO de réfléchir au préalable sur les modalités transitoires de règlement des flux entre les monnaies nationales. Le Comité a également convenu que l'AMAO doit travailler à l'harmonisation du cadre juridique régissant le système de paiements de l'UEMOA et celui en cours d'élaboration par l'IMAO pour le compte de la ZMAO.

4. Projet de Programme de Travail 2010

Le Projet de Programme de Travail 2010, qui prend en compte les instructions récentes du Comité des Gouverneurs et du Conseil de Convergence, se focalise sur le Programme de Coopération monétaire de la CEDEAO, spécialement la Feuille de Route de la Monnaie Unique de la CEDEAO approuvée par le Conseil de Convergence en mai 2009. A cet égard, le Programme de Travail met en exergue un certain nombre de tâches à exécuter dans les domaines de la surveillance multilatérale, du développement des systèmes de paiements, des études ciblées, de cadres de politique monétaire, de l'harmonisation des critères de convergence et d'autres activités.

A l'issue de l'examen du programme de travail, le Comité des Gouverneurs a instruit l'AMAO, en plus de ses activités traditionnelles de suivi du programme de coopération monétaire et de surveillance multilatérale :

1) D'organiser deux séminaires techniques dont l'un sur « la Stabilité du Secteur Financier au sein de la CEDEAO » et l'autre sur « l'harmonisation des cadres de Politiques monétaire et de change au sein de la CEDEAO ».

Le séminaire sur la stabilité du secteur financier se focalisera sur la formulation d'un cadre de gestion des risques pour les Etats membres, tandis que celui portant sur les politiques monétaires et de change se

consacrera aux questions relatives au choix d'un cadre harmonisé approprié pour la communauté.

- Ii) De conduire les deux études ci-après au lieu des cinq études proposées :
- a. La détermination du degré de mésalignement du taux de change et incidence sur le projet de Monnaie Unique de la CEDEAO.
 - b. La libéralisation des marchés des capitaux au sein de la CEDEAO problèmes, défis et perspectives.

Le Comité des Gouverneurs a adopté le Programme de Travail 2010 de l'AMAO et décidé des périodes et lieux pour ses réunions statutaires comme suit :

- réunions mi- annuelles : mi-mai 2010 à Banjul en Gambie ;
- Réunions de fin d'année : dernière semaine de novembre 2010 à Dakar au Sénégal.

L'une des décisions importantes des réunions annuelles 2010 des instances de l'AMAO fut l'approbation, par le Comité des Gouverneurs, de la structure organisationnelle de l'Agence à travers la création de deux départements avec une division administrative d'appui, à savoir :

- le Département de la Recherche et des Statistiques ;
- le Département de la Surveillance Multilatérale ;
- la Division Administrative et Financière.

Le Comité des Gouverneurs a également approuvé le budget de l'AMAO pour 2010

ainsi que le projet de rénovation de son immeuble de fonction à Freetown.

Par ailleurs, les Gouverneurs ont échangé sur l'environnement économique international notamment sur la crise financière internationale et ses répercussions sur les économies des Etats membres. Tout en reconnaissant l'impact modéré de la crise dans sa première phase, ils ont attiré l'attention sur les possibles effets indirects de la crise financière et ont invité les pays membres à être vigilants en vue d'amoinrir l'impact macroéconomique de cette crise notamment sur le processus de convergence.

Les Gouverneurs ont également exprimé leurs préoccupations sur les restrictions prévues par les réglementations nationales en matière de transactions extérieures surtout les transferts en monnaie locale et en devises au sein de la CEDEAO. Par conséquent, ils ont demandé à l'AMAO de revoir et harmoniser les diverses réglementations de change notamment en ce qui concerne le plafonnement des transferts en monnaies locales dans le cadre des missions de surveillance multilatérale. Au cours des échanges, les Gouverneurs ont rappelé que les développements en cours dans le domaine des systèmes de paiements peuvent aider à lever les restrictions dans les transferts intra-communautaires.

Les Gouverneurs ont insisté sur la nécessité de mettre l'accent sur la libéralisation des

échanges de biens et services au sein de la Communauté. Toutefois, la réunion a rappelé que certains facteurs comme le blanchiment d'argent, la non convertibilité entre les monnaies nationales, les restrictions en matière de transferts contenues dans les législations de certains, constituent des facteurs de blocage. Les Gouverneurs ont noté à cet effet que certains pays membres n'appliquent pas encore toutes les dispositions de l'article VIII des statuts du FMI relatives aux transactions courantes. A l'issue des échanges, ils ont convenu que :

l'AMAO mène une réflexion sur la convertibilité des monnaies de la région à soumettre à la prochaine réunion du Comité des Gouverneurs ;

- l'AMAO doit travailler sur l'harmonisation des législations dans le domaine des relations financières avec l'étranger ;
- les pays membres doivent prendre les dispositions utiles visant à libéraliser le compte capital au sein de la CEDEAO.

Enfin, les Gouverneurs ont insisté sur la nécessité d'accélérer le processus d'intégration économique et monétaire qui devrait aider à réduire les effets des chocs externes et la forte dépréciation de certaines monnaies nationales.

STABILITE FINANCIERE ET SUPERVISION BANCAIRE AU SEIN DE LA CEDEAO

Par Dr Andalla DIA, Economiste Senior



La stabilité financière est devenue une source de préoccupations majeures au plan mondial. Les raisons principales de cette préoccupation sont la multiplication des crises financières depuis la fin des années 80 à nos jours, notamment avec les crises successives en Asie, en Amérique latine et aujourd'hui dans le monde, ainsi que les coûts financiers et socio-économiques qu'elles engendrent. L'interconnexion croissante des différentes composantes du système financier et l'accélération de l'innovation financière qui s'inscrit dans le mouvement de globalisation actuel, ont accru les risques ainsi que l'ampleur de leurs répercussions. A cet égard, la crise survenue, au plan international au cours de la dernière année, a mobilisé la communauté financière, les banques centrales et les secteurs public et privé autour de mécanismes de prévention et de gestion des crises, amenant ainsi à s'interroger sur les enjeux de la stabilité.

Au delà de leurs répercussions, la succession de crises de plus en plus sévères, pose ainsi la problématique d'une part, du dispositif

institutionnel ou de l'organe en charge du maintien de la stabilité du système financier et, d'autre part, des méthodes à mettre en oeuvre pour apprécier sa solidité et celle de ses principales composantes (institutions financières, marchés de capitaux, systèmes de paiement et cadre légal et réglementaire d'exercice des activités). Bien que la nécessité d'assurer la stabilité financière fasse l'objet d'un large consensus dans la littérature économique, des controverses subsistent, notamment sur la (les) institution(s) devant se charger de cette mission, mais aussi sur les moyens d'y parvenir. En effet, les systèmes financiers modernes sont composés de plusieurs segments (banques, sociétés d'assurance, bourses de valeurs) qui, traditionnellement, disposent chacun d'une autorité de surveillance et de régulation spécifique. Face à l'interdépendance et à l'interconnexion croissantes de ces différents segments, la question de l'efficacité d'une telle architecture est clairement posée, dans le cadre de la problématique de la stabilité du système financier global.

L'ensemble de ces questions, qui se posent aux principaux acteurs au plan international, interpelle également les Etats membres de la CEDEAO, pour lesquels la stabilité financière constitue un enjeu essentiel pour l'intégration monétaire et économique. Ils doivent, de ce fait, adopter des approches appropriées, tenant compte de leurs spécificités, pour

apprécier la solidité de leur système financier. Même si la stabilité financière est un volet important du Programme de Coopération Monétaire de la CEDEAO adopté depuis 1987, les questions relatives à la stabilité financière sont peu débattues au sein de la communauté. Mais, les choses ont beaucoup évolué depuis le déclenchement de la crise financière internationale. C'est pourquoi, il s'avère utile d'identifier la meilleure stratégie visant à préserver la stabilité financière dans la sous-région. C'est l'objet de la présente note qui commence par un rappel des notions avant de s'intéresser sur la nécessité d'améliorer la stabilité financière au sein de la communauté et au cadre de supervision bancaire pour tirer des conclusions et recommandations qui s'imposent.

1. CONCEPT ET CARACTERISTIQUES DE LA STABILITE FINANCIERE POUR LES ETATS MEMBRES DE LA CEDEAO

La stabilité financière traduit une situation dans laquelle le fonctionnement des différentes composantes du système financier et surtout leurs relations réciproques, sont assurés de manière saine et sans perturbations majeures. Ses enjeux convergent vers le développement économique et social, le rôle du système financier étant d'assurer l'intermédiation entre les agents économiques et de canaliser les flux de financement de façon efficiente vers les secteurs porteurs de croissance. L'efficacité de cette intermédiation est

notamment subordonnée au maintien de la confiance des différents acteurs dans les établissements de crédit.

Les principaux déterminants de la stabilité financière peuvent être regroupés autour de trois catégories : la promotion de politiques macroéconomiques et structurelles appropriées ; le cadre institutionnel et réglementaire adéquat et l'efficacité du cadre institutionnel et la capacité du système à s'adapter aux innovations et aux changements de l'environnement.

Les indicateurs de base de la solidité financière retenus au plan international sont élaborés à partir du cadre de suivi des institutions financières, dénommé CAMELS. Ce cadre d'analyse définit six catégories d'indicateurs permettant d'apprécier et de couvrir les principaux risques financiers et non financiers auxquels font face les institutions financières. Il s'agit de l'adéquation du capital, de la qualité des actifs et du portefeuille, de la gestion et de la gouvernance d'entreprise, de la rentabilité, de la liquidité et des risques de marché. Dans le secteur des assurances, les indicateurs quantitatifs de solidité s'appuient sur le cadre dénommé CARAMELS qui est une extension du modèle CAMELS à l'activité des entreprises d'assurance.

De par ses missions traditionnelles d'émettrice de la monnaie centrale et de garant de la solidité des systèmes de

paiement, mais également en raison de ses fonctions de régulation et de supervision, la Banque Centrale joue un rôle fondamental dans le bon fonctionnement du système financier. Cependant, la stabilité du système dépend de nombreux autres facteurs, notamment de la solidité des contreparties réelles, de l'évolution de l'environnement et des infrastructures.

2. NECESSITE DE L'AMELIORATION DE LA SUPERVISION BANCAIRE AU SEIN DE LA CEDEAO : Vulnérabilité du secteur bancaire de la CEDEAO

La crise financière a souligné l'importance d'améliorer la supervision financière qui est généralement assurée par les autorités nationales bien que le secteur soit de plus en plus engagé dans des activités transfrontalières. En plus, une surveillance de près du secteur financier, en particulier les banques, permettrait de réduire au minimum les facteurs de vulnérabilité et d'atténuer les risques.

Dans les économies modernes, l'Etat est souvent contraint d'intervenir pour éviter la faillite de certaines entreprises de grande taille, en raison des risques que cette situation fait peser sur l'ensemble du système économique et financier. Ainsi, au cours des années 80, au moins vingt (20) compagnies parmi les cent (100) premières mondiales n'auraient pas pu survivre, si elle n'avaient pas été "sauvées" par leurs Gouvernements respectifs. L'une des raisons de l'intervention

publique est que la stabilité du système peut être considérée comme un « bien public », d'autant plus essentiel que l'avenir et la cohésion de la nation toute entière en dépend. Cette doctrine du « Too Big to Fail » procure ainsi une assurance collective contre le risque systémique et au-delà l'aggravation des difficultés économiques.

Ensuite, la présence des grands groupes bancaires constitue un vecteur de transmission possible des effets de crises financières qui pourraient affecter les maisons mères. De même, il existe une forte propension des banques étrangères à se retirer du marché régional, à la moindre détérioration de la situation. Toutefois, cette présence pourrait aussi être un facteur de stabilité dans la mesure où leurs filiales installées dans la communauté sont soumises à la supervision de leur maison mère et jouissent d'une solidarité de groupe, en matière de partage de risque ou de transfert de technologie.

En outre, le risque de crédit constitue une source potentielle d'instabilité financière dans les pays de la communauté, notamment du fait de la prédominance du crédit dans les actifs des banques, principale composante du système financier. Il est lié d'une part, à l'imperfection du marché du crédit, caractérisée par une forte asymétrie d'information, et d'autre part, aux risques inhérents à l'instabilité sociopolitique et

institutionnelle, ainsi qu'aux aléas conjoncturels qui affectent l'économie réelle.

3. ETAT DE LA SUPERVISION BANCAIRE AU SEIN DE LA CEDEAO

D'une manière générale, le dispositif de surveillance bancaire au sein de la CEDEAO est conforme aux normes internationales notamment les principes de Bâle I. Toutefois, les institutions financières de la sous-région ne sont pas immunisées contre la globalisation financière courante malgré la mise en place de ce dispositif prudentiel. On peut noter également que les banques de la région conservent d'étroites relations avec les établissements financiers étrangers notamment en terme d'actionnariat. En effet, une partie essentielle des principales banques de la sous-région sont des implantations de banques européennes ou arabes. Par ailleurs, dans l'espace CEDEAO, il est également apparu un grand déploiement des banques nigérianes. Cette situation est un facteur d'intégration financière régionale dans la mesure où elle favorise l'émergence d'un marché bancaire et financière régionale. Toutefois, les difficultés enregistrées par certaines banques nigérianes au regard du respect des principes de la réglementation prudentielle renforce les craintes de risques systémiques.

4. Recommandations

Dans le but de consolider la situation du système bancaire de la communauté et de

renforcer l'efficacité des structures de supervision ainsi que la stabilité des établissements de crédit, dans un environnement de plus en plus concurrentiel et sujet à des chocs externes importants, la mise en œuvre des recommandations ci-après s'avère indispensable :

Au niveau national

- ❖ renforcer les conditions liées à l'agrément des dirigeants de banques ;
- ❖ renforcer les structures de supervision bancaire de façon à leur permettre d'effectuer correctement leur travail ;
- ❖ renforcer les capacités technologiques et professionnelles des acteurs, en vue d'une maîtrise plus parfaite des principaux risques ;
- ❖ assurer une plus grande régularité des contrôles sur place des établissements bancaires ;
- ❖ mettre en place des dispositifs efficaces d'assurance des déposants ;
- ❖ lutter contre la mauvaise gouvernance d'entreprise, les pratiques déficientes de gestion des risques, le cadre de contrôle inadéquat et les pratiques peu éthiques ;
- ❖ appliquer correctement les sanctions prévues par la réglementation à l'encontre des banques défailtantes au regard du dispositif prudentiel.

Au niveau régional

- ❖ favoriser les échanges d'expérience entre les structures de supervision bancaire de la sous-région ;
- ❖ harmoniser la réglementation en matière de supervision bancaire dans le but de mettre en œuvre la supervision consolidée et l'adapter aux méthodes de travail, rendus nécessaires par l'établissement des groupes bancaires sur plusieurs places de la communauté et les exigences d'un contrôle plus axé sur les risques;
- ❖ renforcer la coordination et la concertation entre les Autorités de régulation et de surveillance des différents compartiments du système financier ;
- ❖ concevoir un cadre prudentiel de plan d'urgence et des systèmes pour adresser toutes crises bancaires systémiques imminentes ;
- ❖ mettre en place un dispositif efficace d'échange d'informations entre les structures de supervision bancaire notamment en ce qui concerne les banques présentes dans plusieurs pays.

La Monnaie unique dans l'espace CEDEAO : une opportunité pour relancer les échanges entre les pays membres.

Par Serigne M. Seck, Economiste



Depuis la création de la CEDEAO en 1975, les pays membres avaient parmi les objectifs principaux « la promotion du commerce intra-communautaire ». Cette préoccupation est née de la prise de conscience que les marchés intérieurs des Etats membres pris individuellement, en raison de leur étroitesse, étaient loin d'être compétitifs, dans un environnement mondial marqué par l'existence de grands blocs commerciaux. Pour ce faire, un certain nombre de dispositifs institutionnels et réglementaires avaient été mis en place. C'est ainsi qu'un régime douanier dénommé TRI (Transit Routier Inter-Etats) a été mis en place en 1982 et qui permet aux opérateurs économiques et hommes d'affaires de la sous région de transporter des marchandises d'un pays membre vers un autre pays membre sans escorte douanière ni rupture de charge. Il a été également mis en place des chèques de voyage pour faciliter les opérations et un système d'utilisation des monnaies nationales

grâce à la création de l'UCAO¹ et de la Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest (CCAO).

D'autres initiatives ont été aussi prises comme la libération des produits du cru et de l'artisanat traditionnel et des produits industriels originaires

Malgré ces décisions si importantes pour stimuler les échanges intra-communautaires, les résultats obtenus ne sont pas satisfaisants d'où la nécessité d'actionner un autre levier pour stimuler le commerce sous-régional.

La mise en place d'une monnaie unique en Afrique de l'ouest est censée faciliter la libre circulation des capitaux et une plus grande intégration des économies de la région en un marché unique de plus de 250 millions d'habitants. Nombre de pays de cette sous région étant des petits pays en terme de population et de PIB, l'union monétaire est perçue comme un moyen de réaliser l'intégration économique des pays de la CEDEAO et promouvoir la coopération et le développement dans tous les domaines.

Il serait donc opportun de voir en quoi la monnaie unique peut constituer une relance aux échanges entre les pays membres de la CEDEAO.

Notre contribution va s'articuler autour des points suivants : Niveau actuel du commerce intra-communautaire

- Monnaie unique comme opportunité pour développer les échanges entre les pays membres de la CEDEAO.

1. Niveau actuel du commerce intra-communautaire

De tout temps, les pays se sont toujours intéressés au commerce international. Cette thèse défendue d'abord par Adam Smith (Richesse des Nations 1776), puis par David Ricardo (Principe d'Economie Politique 1820) en passant par John Stuart Mill (1848) jusqu'aux nouvelles théories du commerce international (Linder, Vernon (1960), Krugman (1979), Lancaster (1980), Helpman (1981), Brander (1981)...), a toujours servi de plaidoyers solides pour les pays de nouer des rapports commerciaux avec leurs voisins. Cette plaidoirie de l'ouverture a permis aux pays de s'efforcer à entretenir des rapports commerciaux avec leurs voisins proches et/ou lointains. Les pays de l'Afrique de l'Ouest ne sont pas en reste de cette dynamique car ayant toujours commercé avec l'Extérieur.

Cependant, force est de constater que les relations commerciales entre voisins au sein de la CEDEAO demeurent toujours faibles. Le volume des échanges intra-communautaires se caractérise depuis toujours par sa faiblesse extrême. De 2002 à 2008, le commerce intra-communautaire n'a représenté qu'environ 10% du commerce total avec les pays-tiers (confère Tableaux et graphiques ci-dessous).

¹ UCAO est l'Unité de Compte de l'Afrique de l'Ouest

Tableau 1: part des exportations intra-communautaires dans les exportations totales des pays membres de la CEDEAO

Années	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Export totales	29055,7	35863,2	46901,7	58950,6	75820,5	86916,2	108927,3
Exports intra-communautaires	3134,09	3034,22	4364,247	5495,431	5951,78	6647	9347,99
Part des exports intr/Expor total en %	10,8	8,5	9,3	9,3	7,8	7,6	8,6

Source : DOTS World

Graphique 1 :

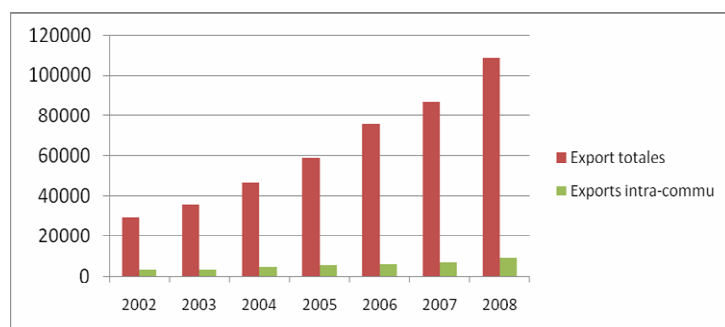
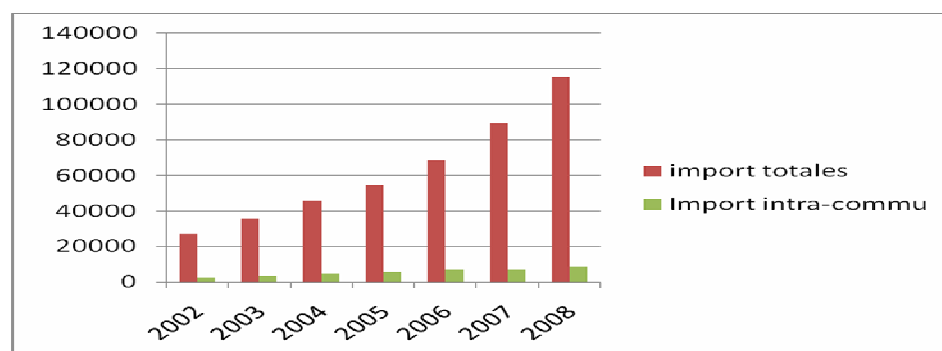


Tableau 2: part des importations intra-communautaires dans les importations totales des pays membres de la CEDEAO

Années	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Import totales	27101,3	35587,6	45893,2	54589,7	68480,2	89468,9	115590
Import intra-communautaires	2490,4	3300,98	4661,851	5769,6899	6877,67	7190,64	8906,497
Part des imports intra-communautaires/ Importations totales en %	9,2	9,3	10,1	10,6	10,0	8,0	7,7

Source : DOTS World

Graphique 2 :



Cette contre performance au niveau de l'échange entre pays membres s'explique par plusieurs facteurs. Rappelons que la CEDEAO dispose d'une mosaïque de monnaies : Naira du Nigéria, Cedi du Ghana, Léone de la Sierra Léone, dollar libérien, dalasi de la Gambie, Escudo Cap verdien, Franc Guinéen, du FCFA des huit (08) pays de l'UEMOA.

En dehors du FCFA et de l'Escudo Cap Verdien arrimés à l'Euro, ce ne sont là que des monnaies limitées aux seules transactions domestiques, non utilisées pour les paiements internationaux, ce qui n'est pas de nature à faciliter les échanges commerciaux à l'intérieur de la sous-région. Les opérateurs économiques sont obligés en plus du coût de la marchandise achetée, de payer des commissions à chaque opération comme c'est le cas actuellement. Les fluctuations subites des taux de change peuvent effacer les marges bénéficiaires en l'espace de quelques heures. Ce risque de change est souvent combiné avec un manque de transparence des prix car les vendeurs et les acheteurs travaillent habituellement dans des monnaies différentes.

Pour permettre à nos pays de relancer le commerce intra-communautaire, il est important de corriger ces obstacles par la mise en œuvre de la feuille de route pour la création d'une monnaie unique de la sous-région comme approuvée par le Conseil de Convergence de la CEDEAO le 25 mai 2009 à Abuja (Nigéria).

2. Monnaie unique comme opportunité pour développer les échanges entre les pays membres de la CEDEAO

L'instauration d'une monnaie commune facilite les échanges entre pays, surtout par l'éviction du risque de change et la réduction du coût de transaction. Dans l'espace CEDEAO, elle constitue l'unique solution

pour promouvoir l'échange intra-communautaire et donner à cette zone une place de choix dans le commerce international. En effet, la monnaie unique va faciliter les voyages et garantir la stabilité financière. Elle permettra également au niveau de l'espace CEDEAO de créer une discipline monétaire et budgétaire saine assurant à la fois une stabilité des prix, une absence de dévaluation/surévaluation compétitive entre pays membres et l'obtention des taux d'intérêt réel stable et bas favorable au développement de la croissance et de l'emploi.

Par ailleurs, l'effet compétitif du marché unique sera considérablement renforcé, au grand profit de l'ensemble de la communauté car les prix des marchandises et des services seront exprimés dans une seule et même monnaie. Pour les entreprises, cela entraîne une simplification et une réduction des opérations monétaires, une nouvelle intensification de la concurrence et surtout une adaptation structurelle à ce grand marché (localisation, dimension, association, distribution ...). Elles n'auront plus de contraintes de change, c'est-à-dire qu'elles n'auront plus de problèmes considérables lors des échanges intra-communautaires, et les coûts ne représenteront plus un inconvénient.

Comme pour les entreprises, les Consommateurs peuvent avoir de nombreux avantages avec cette monnaie unique. Grâce son introduction, il y aura une baisse importante des prix, qui favorisera évidemment le consommateur. Ce dernier va sûrement se retrouver devant de nouveaux prix plus intéressants, et va pouvoir opter pour le produit désiré, au prix le plus bas possible. De plus, avec la diminution du taux d'intérêt due à l'émergence du futur marché unique, les consommateurs vont pouvoir profiter pleinement de cette baisse du taux d'intérêt, en investissant, par exemple, et en faisant des emprunts bancaires sans contraintes.

Tous ces avantages microéconomiques vont se répercuter au niveau macroéconomique c'est-à-dire que les pays verront leurs échanges avec leurs voisins augmenter considérablement.

D'une manière générale, on peut dire que l'introduction de la monnaie unique simplifiera non seulement les échanges intérieurs en Afrique de l'Ouest, mais qu'elle facilitera aussi les échanges entre les pays de la CEDEAO et le reste du monde. Les partenaires commerciaux hors membres CEDEAO bénéficieront de ce fait, de conditions monétaires plus stables et plus favorables, qui donneront une impulsion supplémentaire aux échanges. La hausse tendancielle de la monnaie unique facilitera également le développement des exportations vers l'Afrique de l'Ouest.

Conclusion

La création d'une monnaie unique au sein de la CEDEAO, à l'image des pays de l'Union Européenne, est sans doute un objectif louable qui pourrait permettre la mise en place d'un grand espace économiquement viable pour mieux répondre aux enjeux qu'impose la mondialisation.

Cette initiative qui s'inscrit en droite ligne dans les documents de Politique Economique tel le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) dont l'objectif est de favoriser la coopération et

l'intégration économique régionale du continent améliorera la compétitivité des pays aussi bien sur le plan national, sous-régional qu'international. Se faisant, il est urgent de respecter la feuille de route déjà adoptée par le Conseil de Convergence le 25mai 2009.

Mouvements de taux de change à fin mars 2010

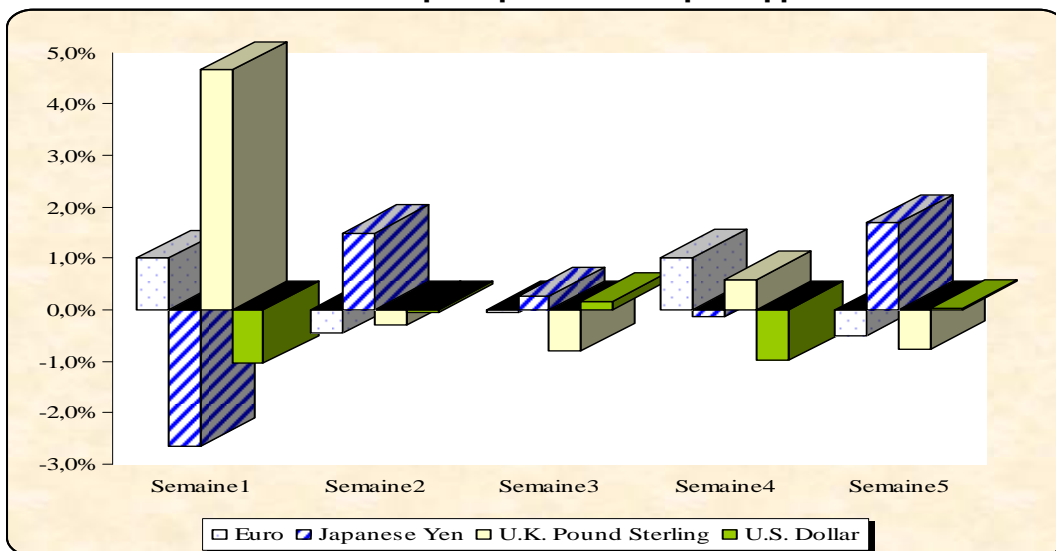
Par Alhassane DIALLO, Statisticien



Evolution de l'UCAO par rapport aux principales devises internationales

Les fluctuations hebdomadaires de l'UCAO par rapport aux quatre principales devises internationales ont été plus prononcées que la tendance observée au cours de la période précédente. Les variations ont été notamment importantes au début du mois comme le montre le graphique ci-après.

Graphique1 : Evolution des taux cours des principales devises par rapport à l'UCAO en décembre 2009



Source : FMI, Banques Centrales, AMAO

Les évolutions mensuelles moyenne se traduisent par une appréciation par rapport à la livre britannique et une quasi-stabilité vis-à-vis des autres devises. Les cours en de période indiquent une appréciation à l'égard du yen japonais et une légère dépréciation par rapport aux autres monnaies. Les mouvements trimestriels et semestriels font apparaître la même tendance à savoir un renforcement de l'UCAO par rapport à l'euro

et à la livre britannique et un affaiblissement à l'égard du dollar US et dans une moindre mesure du yen japonais. Par rapport à la même période de l'année précédente, l'UCAO a nettement reculé par rapport au yen et à la livre sterling mais s'est quelque peu repris vis-à-vis du dollar. Dans l'ensemble, les fluctuations des devises internationales ont été largement contenues au cours de la période sous-revue.

Tableau1 : Variations en % du cours de l'UCAO par rapport aux principales devises (Variations, mars 2010 par rapport aux périodes indiquées, en %)

	févr-10		déc-09		sept-09		mars-09	
	<i>Fin de pde %</i>	<i>Moyenne %</i>	<i>Fin de pde %</i>	<i>Moyenne %</i>	<i>Fin de pde %</i>	<i>Moyenne %</i>	<i>Fin de pde %</i>	<i>Moyenne %</i>
Euro	-0,3	0,2	3,5	3,8	4,1	3,9	0,3	-1,0
Japanese Yen	3,5	0,1	-1,5	-2,0	-0,5	-3,7	-3,5	-4,2
U.K. Pound Sterling	-0,5	2,9	3,5	4,0	1,9	4,9	-3,9	-3,1
U.S. Dollar	-0,9	-0,8	-3,2	-3,5	-4,2	-3,3	1,5	2,9

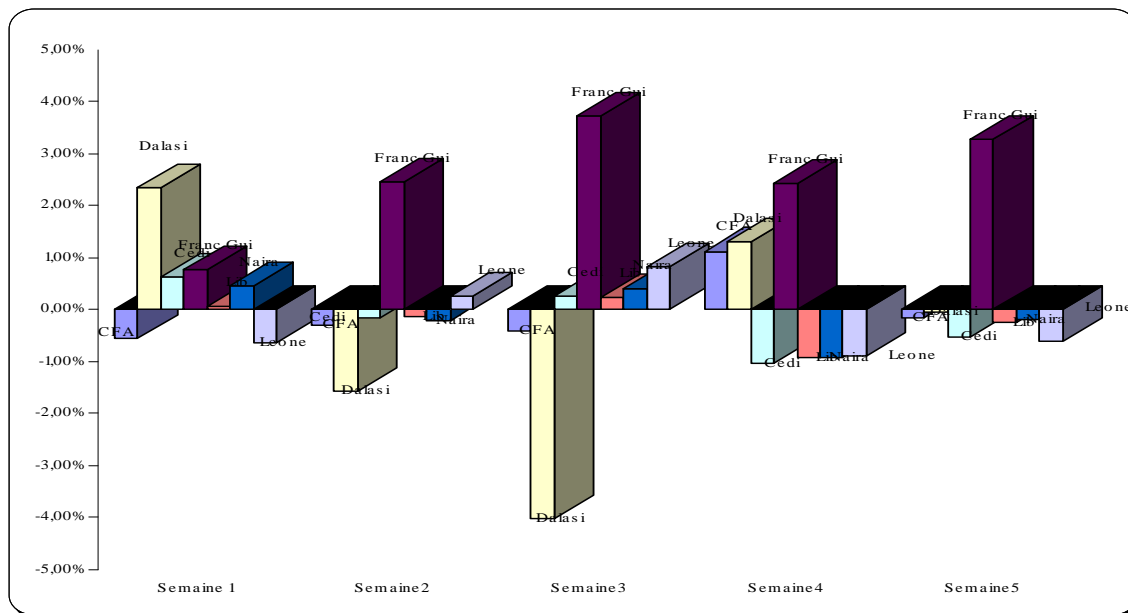
Source : FMI, Banques Centrales, AMAO

1. Evolution de l'UCAO face aux monnaies de la CEDEAO

En mars 2010, les fluctuations des monnaies de la CEDEAO par rapport à l'UCAO sont notamment

marquées par une appréciation face au franc guinéen. A part, le franc guinéen, les fluctuations les plus prononcées concernent le dalasi qui a connu des évolutions hebdomadaires relativement importantes aussi bien à la hausse qu'à la baisse.

Graphique2 : Evolution des taux cours des principales devises par rapport à l'UCAO en mars 2010



Source : FMI, Banques Centrales, AMAO

par rapport à février 2010, c'est encore le franc guinéen qui enregistre les variations les plus

importantes. Seuls le dollars libérien et le dalasi ont connu des fluctuations de moins de 2% par rapport aux cours moyens de ont été

enregistrées par le cedi, le franc guinéen et le naira. Par rapport à mars 2009, les variations les plus marquées concernent le leone, le franc guinéen et le dollar libérien. décembre 2009. Les évolutions les plus significatives par rapport à septembre 2009

Tableau2 : Variations en % du cours de l'UCAO par rapport aux monnaies de la CEDEAO

Currency	févr-10		déc-09		sept-09		mars-09	
	Fin Pde %	Moyenne %	Fin Pde %	Moyenne %	Fin Pde %	Moyenne %	Fin Pde %	Moyenne %
CFA.Franc	-0,6	0,3	3,1	3,9	3,9	4,1	-0,2	-1,0
Dalasi	-2,7	-0,3	-3,7	-1,5	-5,0	-0,5	4,6	7,9
Cedi	-0,7	-0,8	-3,5	-3,9	0,3	-10,9	5,9	8,8
GNF	14,2	4,9	12,4	3,7	14,8	6,6	18,5	12,9
Liberian Dollar	-0,9	-1,1	0,2	1,9	-5,0	-4,6	11,3	13,4
Naira	-0,3	-1,1	-2,4	-3,4	-4,3	-5,3	3,9	4,6
Leone	-0,9	-1,4	-2,4	-3,6	3,4	4,0	26,1	28,8

Source : FMI, Banques Centrales, AMAO

2- Evolution des taux de change bilatéraux

Par rapport à la fin de l'année 2009, le franc guinéen est la seule monnaie qui reculé face à toutes les autres aussi bien en moyenne et en glissement de fin de période.

A part le franc guinéen, c'est le CFA et l'Escudo qui se sont le plus affaibli par rapport aux autres monnaies de la CEDEAO. En revanche, la Dalasi, le Cedi et dans une moindre mesure le naira et le leone se sont nettement renforcés au cours du 1^{er} trimestre 2010.

Tableau3 : Variations des cours de change bilatéraux des monnaies de la CEDEAO

Currency	CFA.Franc		Dalasi		Cedi		GNF		Liberian Dollar		Naira		Leone	
	Moy %.	Fin Pde %	Moy %.	Fin Pde %	Moy %.	Fin Pde %	Moy %.	Fin Pde %	Moy. %	Fin Pde %	Moy %.	Fin Pde %	Moy %.	Fin Pde %
CFA.Franc	0,0	0,0	5,5	7,5	8,2	7,2	0,2	-7,8	2,2	3,4	7,6	6,1	7,8	6,1
Dalasi	-5,2	-7,0	0,0	0,0	2,5	-0,3	-5,0	-14,3	-3,1%	-3,9	2,0	-1,4	2,2	-1,3
Cedi	-7,5	-6,7	-2,5	0,3	0,0	0,0	-7,4	-14,0	5,5%	-3,6	-0,5	-1,1	0,3	-1,0
GNF	-0,2	8,5	5,3	16,7	8,0	16,3	0,0	0,0	2,0%	12,2	7,4	15,1	7,6	15,1
Liberian Dollar	-2,2	-3,3%	3,2	4,0	5,8	3,7	-2,0	-10,9	0,0	0,0	5,2	2,6	5,5	2,7
Naira	-7,0	-5,7	-1,9	1,4	0,5	1,1	-6,9	-13,1	-5,0	-2,5	0,0	0,0	0,2	0,1
Leone	-7,3	-5,8	-2,2	1,3	0,3	1,0	-7,1	-13,2	-5,2	-2,6	-0,2	-0,1	0,0	0,0

Source : FMI, Banques Centrales, AMA

**LA CEDEAO ET L'EUROPE REITERENT
LEUR ENGAGEMENT POUR LE
PROCESSUS D'INTEGRATION**

Par Mary Gorvie, Libraire



L'Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA) et l'Union Européenne ont organisé un séminaire régional avec les représentants de la CEDEAO. Le séminaire s'est tenu du 14 au 16 Octobre 2009 à Abuja au Nigéria. Les différentes parties ont convenu de renforcer leurs partenariats en respectant les engagements en cours en conformité avec leur stratégie de coopération régionale, la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement et la Déclaration de Paris sur l'Efficacité de l'Aide.

A cette occasion, ils ont réitéré la nécessité de renforcer leur cadre de consultation et les mécanismes d'harmonisation dans la mise en œuvre du programme régional. Ce programme appelle à une cohérence et une synergie d'action entre les Programmes Indicatifs Régionaux et Nationaux (PIR/PIN), les programmes de mise en œuvre des Accords de Partenariat Economique (APE) et leur corrélation avec les questions de financement et la feuille de route qui l'accompagne.

Afin d'assurer la cohérence et le lien entre les PIN et les PIR, les parties ont entrepris d'accroître leurs efforts avec pour objectif d'améliorer la cohérence, en particulier dans le cadre du programme AGIR (Appui pour la Gestion de l'Intégration Régionale) dans le cadre du Programme Indicatif Régional du 10^{ème} Fond Européen de Développement. Les participants ont aussi demandé aux membres des deux commissions d'incorporer les programmes régionaux dans leurs stratégies de développement national pour une plus grande complémentarité entre les niveaux nationaux et régionaux.

Le programme de mise en œuvre des Accords de Partenariat Economique (APE) et son financement dans la région de l'Afrique de l'Ouest a pour principal objectif de permettre à la région de profiter des opportunités offertes par l'APE et de réduire ses effets négatifs potentiels. Le programme a présenté un cadre cohérent pour la mise en œuvre des activités prioritaires dont l'objectif est de fournir un appui pour les composantes de développement des APE qui est un important instrument pour l'initiative « Aide pour le Commerce » de l'Union Européenne et ses pays membres vers d'autres régions. L'on a noté que le niveau de financement identifié était de plus de trois milliards d'euro comparé aux engagements actuels de l'UE. Les participants étaient d'avis que les engagements relatifs à l'Aide pour le Commerce des bailleurs de l'UE étaient

encourageants et peuvent atteindre 8.5 milliards d'Euro dans les cinq prochaines années.

La région de l'Afrique de l'ouest a apprécié les efforts déployés par les partenaires européens dans la définition d'une stratégie de réponses au financement des APE, mais elle a réitéré son appel à l'UE afin de mobiliser davantage de ressources pour répondre aux besoins. Les parties ont aussi entrepris d'intensifier la coordination de leur collaboration afin d'assurer la finalisation des plans opérationnels en évaluant les besoins, en assurant la cohérence et en rendant prioritaires leurs activités.

Concernant la feuille de route, les parties ont insisté sur le besoin de s'assurer que les priorités régionales sont spécifiées avec un cadre de mise en œuvre cohérent de la stratégie régionale. Afin d'assurer une appropriation régionale en conformité avec les principes de l'efficacité de l'aide, le groupe ouest africain a accepté de lier la feuille de route avec les questions prioritaires liées à l'intégration économique régionale, la bonne gouvernance et la stabilité régionale comme spécifiée dans le 10e document stratégique régional du FED RIP. La feuille de route du 10^{ème} FED RIP, qui sera finalisé d'ici Décembre 2009, identifiera les priorités et leur durée de mise en œuvre, ainsi que les questions relatives à la capacité de mise en œuvre et le lien entre les niveaux nationaux et régionaux. Elle permettra aussi

l'intégration d'un appui fourni par les autres partenaires de l'intégration régionale et par les APE

La feuille de route couvre deux secteurs clés :

- renforcement du processus d'intégration régionale, compétitivité améliorée et mise en œuvre de l'APE
- Consolidation de la bonne gouvernance et de la stabilité régionale

Elle couvre aussi un troisième secteur non-focal qui comprend des programmes environnementaux, le suivi et le management du PIR et l'assistance aux acteurs non-étatiques. Le 10eme FED PIR s'élève à 598 millions d'Euros.

Le séminaire intitulé « Renforcer l'intégration régionale : quelles solutions pour l'avenir » faisait partie d'un programme hautement stratégique basé sur des engagements conjoints entre l'Afrique de l'ouest et l'Union Européenne et structuré autour du renforcement du processus d'intégration de la région. Il avait pour objectif d'harmoniser les positions de l'Afrique de l'Ouest et de l'Europe sur la question de l'intégration régionale. Le séminaire était co-présidé par le Président de la Commission de la CEDEAO, le Dr Mohamed Ibn Chambas, le Président de la Commission de l'UEMOA, Mr Soumaila Cissé et le Directeur Général de la Commission Européenne pour le Développement et les

relations avec les pays d'Afrique Caraïbe Pacifique, Mr Stefano Manservisi. Etaient présents, les Ordonnateurs Nationaux (FED) dans les pays membres de la CEDEAO, la Mauritanie, les états membres de l'Union Européenne ainsi que les représentants des délégations de l'Union Européenne en Afrique de l'Ouest, la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement et d'autres acteurs impliqués dans le processus d'intégration.

WAIFEM A UN NOUVEAU DIRECTEUR

Professeur Akpan H. Ekpo a pris fonction en tant que Directeur Général de WAIFEM le 1^{er} Juin 2009 en remplacement du Dr Chris Osi Itsede. Le Professeur Ekpo est diplômé de l'Université d'Howard, à Washington DC, où il a obtenu un B. A (Hons) et un M.A en Economie. Il est détenteur d'un diplôme (AFA) du North Western University, à Evanston, en Illinois, un M.A et un Ph. D en Economie de l'Université de Pittsburg, aux Etats-Unis. Son domaine de spécialisation comprend la macroéconomie et les méthodes quantitatives.

Avant sa nomination en tant que Directeur General de WAIFEM, le Professeur Ekpo était le Président de « Akwa-Ibom Investment and Promotion Council », à Uyo. Il a été le Président du Comité Consultatif Ministériel, Ministre Fédéral chargé des Finances à Abuja au Nigeria entre 1994 et 1998 et membre du conseil d'administration de Vmobile (devenu

Zain) de 2001-2004. Il a été le Président du « Economic Society of Nigeria ». Il est membre de l'Association Statistique Nigériane, de l'« American Economic Society », de l'institut de Finance Publique de l'Allemagne et de la « Royal Economic Society », de la Grande Bretagne. Il a reçu plusieurs distinctions y compris le « National Productivity Merit Award » en 2002 et le « Dr Kwame Nkrumah African Leadership Award » de 2003. Il a plus de 160 publications dans des journaux nationaux et internationaux.

UN NOUVEAU GOUVERNEUR POUR LA BANQUE DU GHANA

Son excellence le Président John Atta Mills, en consultation avec le Conseil d'Etat a nommé M. Kwesi Bekoe Amisah-Arthur comme nouveau Gouverneur de la Banque du Ghana depuis le 1^{er} Octobre 2009. M. Amisah Arthur est détenteur d'une Maitrise en Economie. Il a enseigné l'Economie à l'Université du Ghana et à « Anambra State College of Education », à Awka dans l'état d'Anambra au Nigeria. M. Amisah-Arthur a travaillé comme Secrétaire Général du Ministère des Finances et de la Planification Economique. M. Amisah Arthur était un consultant privé avant sa nomination en tant que Gouverneur de la Banque du Ghana.